

Séez, le 16 juillet 2020

Conseil communautaire d'installation : élection du Président de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise



Mercredi 15 juillet 2020 a eu lieu le premier conseil communautaire de la Communauté de communes de Haute Tarentaise, dont l'ordre du jour consistait principalement à l'élection du Président.

Mot d'introduction du Président sortant

Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELDARD, a félicité les nouveaux élus municipaux et dressé un rapide bilan des 6 dernières années en tant que Président de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise.

13 millions d'euros ont été investis sur le dernier mandat, dont les principaux projets réalisés sont :

- La restructuration du site des Brévières, avec la création d'un quai de transfert des déchets
- L'aménagement de nouveaux locaux pour l'Ecole de Musique et le Relais Assistants Maternels
- L'extension de la voie verte
- La requalification du Col de l'Iseran
- L'ouverture du Loc@I des Jeunes avec un point information jeunesse.

Une capacité d'investissement contrainte par les prélèvements exercés par l'Etat sur les recettes fiscales de la Communauté de communes et le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales, mais aussi le transfert de compétences obligatoires comme la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Monsieur PASCAL-MOUSSELARD a rappelé que malgré les disparités entre les huit communes du territoire il y'a un réel intérêt à travailler ensemble et que sur le dernier mandat les échanges se sont toujours déroulés dans une ambiance respectueuse.

Il a alors souhaité aux élus installés lors de cette séance, de poursuivre les dossiers engagés en matière de tourisme, environnement, culture, jeunesse, seniors... et d'en développer d'autres comme la mobilité.

Pour cela les nouveaux conseillers communautaires pourront s'appuyer sur un personnel compétent et motivé que Monsieur PASCAL-MOUSSELARD a également tenu à remercier pour leur implication.

Le doyen des élus s'est chargé du déroulement de l'élection du Président

La réunion a ensuite été animée par Monsieur Paul PELLECUER, Maire de la commune Les Chapelles et doyen des élus, qui s'est chargé d'annoncer l'ouverture officielle de la séance.

Il a rappelé la répartition des 27 sièges communautaires :

- | | |
|-------------------------------------|------------------------------|
| ➤ 10 Bourg Saint Maurice – Les Arcs | ➤ 4 Sééz |
| ➤ 1 Les Chapelles (1 suppléant) | ➤ 4 Tignes |
| ➤ 2 Montvalezan – La Rosière | ➤ 3 Val d'Isère |
| ➤ 2 Sainte Foy Tarentaise | ➤ 1 Villaroger (1 suppléant) |

La majorité absolue est donc portée à 14 voix.

Avant de procéder au vote à bulletin secret, les deux candidats au poste de Président : Monsieur Yannick AMET, Maire de Sainte Foy Tarentaise et Monsieur Laurent CHELLE, 2^{ème} adjoint à Bourg Saint Maurice – Les Arcs, ont exposé leurs ambitions pour le territoire.

Résultat : Monsieur Yannick AMET a été élu Président au premier tour avec 16 voix contre 9 voix pour Monsieur Laurent CHELLE et 2 bulletins blancs.

Poursuite de l'ordre du jour par le nouveau Président

M. Yannick AMET nouvellement élu Président de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise a commencé ses propos en remerciant l'assemblée. Il a ensuite suivi l'ordre du jour de la séance :

- En proposant de reporter d'une dizaine de jours l'élection des 7 Vice-Présidents afin de se laisser le temps de définir les thématiques prioritaires. Il a également précisé que les Maires seront intégrés au Bureau communautaire pour des décisions partagées.

- Lecture de la charte de l'élu local.

- Débat sur le pacte de gouvernance reporté au prochain Conseil communautaire, fixé le vendredi 24 juillet à 18h.

- Les délégations de signature au Président ont été approuvées à l'unanimité.



© Mick Allouis